

À l'initiative de Thi My Hanh NGO-FOLLIOT,
la section *Vietnam* de la Société de législation comparée
et la Commission Vietnam du Barreau de Paris
organisent une conférence sur :

EXPERTISE MÉDICALE
MÉDECIN CONSEIL DE VICTIMES ET AVOCAT :
UNE COLLABORATION NÉCESSAIRE

Jeudi 15 décembre 2022 de 18h00 à 20h00
Société de législation comparée, Amphithéâtre (1^{er} étage)
28 rue Saint-Guillaume
75007 Paris

Intervenants :

- **Dr Bernard Dreyfus**, président d'honneur et fondateur de l'ANAMEVA, médecin conseil de victime et auteur notamment de *Le médecin conseil de blessé*
- **Dr Thang Nguyen-Khac**, médecin conseil de victime, master en droit, responsable pédagogique de l'ANMCR
- **Vincent Berthet**, avocat au Barreau de Dijon, ancien membre du Conseil National des Barreaux
- **Soliman Le Bigot**, avocat au Barreau de Paris, coprésident de la commission bioéthique et droit de la santé du Barreau de Paris
- **Thi My Hanh Ngo-Folliot**, avocate au Barreau de Paris, présidente de la Commission Vietnam du Barreau de Paris et de la section *Vietnam* de la SLC.

La conférence est gratuite et accessible à tous, avec inscription préalable obligatoire auprès de Madame Emmanuelle Bouvier avant le 14 décembre :
emmanuelle.bouvier@legiscompare.com
La participation est validée au titre de la formation continue des avocats.